

## Descriptif d'enseignement / *Course descriptions*

Cycle master - Majeure Conflit & Développement

M2 - Semestre 1

### Titre du cours – Sorties de conflit – Justice transitionnelle / Transitional Justice

---

Type de cours : Séminaire master / Seminar

Langue du cours/Language of instruction : français / French

### Enseignant(s) – Professor(s)

---

Nom de l'enseignant : Anne Bazin, MCF en science politique / Associate professor in Political science

Contact : [anne.bazin@sciencespo-lille.eu](mailto:anne.bazin@sciencespo-lille.eu)

### Résumé du cours – Objectifs - *Course description – Targets*

---

Comment créer ou re-créeer du lien entre d'anciens belligérants ou entre les membres d'une communauté après un conflit ou une période de violence politique extrême ? Faut-il oublier, remémorer, commémorer ? Convient-il d'honorer les victimes de la violence, de poursuivre pénalement les coupables ou d'adopter une loi d'amnistie ? Peut-on compenser les insuffisances d'un système judiciaire national par des poursuites organisées à l'échelle internationale ? Comment tirer un trait sur un traumatisme du passé sans pour autant oblitérer toute l'histoire commune ? La réconciliation est-elle nécessaire ? Comment aborder le post-conflit dans sa complexité, qui permette de prendre en compte d'autres questions, à commencer souvent par les enjeux de développement, mais aussi de démocratie. Autant de défis qui se posent aux élites politiques, intellectuelles des sociétés en transition ou en situation post-conflictuelle.

Ce cours-séminaire se propose de réfléchir, en s'appuyant sur des cas concrets, aux différents enjeux soulevés par la justice transitionnelle et aux défis posés par la « présence du passé » sur la scène politique nationale et internationale, dans une perspective sociologique et politologique.

### Evaluation

---

1. Par groupe de deux, les étudiant(e)s préparent une étude de cas, à partir d'une thématique donnée (1/2h)
2. Une ou deux lectures obligatoires pour chaque séance, qui permettent à toutes et tous de prendre part au débat.
3. Un travail écrit d'une dizaine de pages (par groupe), reprenant les grandes lignes de la présentation orale et développant une analyse réflexive approfondie du sujet proposé (rendu le 13 décembre 2019 au plus tard)

## Plan – Séances

---

### Séance 1 - Les enjeux du Post-conflit

Paix, Justice, Pardon, Vérité... ces concepts sont souvent au cœur des débats sur le post-conflit. Comment créer ou re-créeer du lien entre d'anciens belligérants ou entre les membres d'une communauté après un conflit ou une période de violence politique extrême ? Faut-il oublier, remémorer, commémorer ? Convient-il d'honorer les victimes de la violence, de poursuivre pénalement les coupables ou d'adopter une loi d'amnistie ? qu'est-ce que la réconciliation ? Comment mettre en œuvre un processus de réconciliation ?

Cette première séance reviendra sur un certain nombre de concepts et leurs usages.

### Séance 2 – Les victimes

Quels sont les acteurs impliqués dans un processus de sortie de conflit ? S'il apparaît évident que les bourreaux et les victimes sont concernés par un tel processus, la question reste entière de savoir pourquoi et comment les impliquer ? Audition des victimes, protection de témoins, déclaration de repentances : plus que jamais, les victimes des conflits et des injustices sont aujourd'hui au cœur de l'attention internationale, ce qui n'est pas sans poser question quant à la qualification même de victime et ses implications sur le moyen terme, au déroulement des procédures judiciaires ou encore à la construction de mémoires concurrentes.

### Séance 3 - Les commissions Vérité et Réconciliation

Depuis la mise en place d'une Commission Vérité et Réconciliation en Afrique du Sud au début des 90's, le modèle a été largement exporté, reproduit, transformé et plus ou moins adapté aux diverses contraintes locales. Il existe aujourd'hui plus d'une vingtaine de commissions vérité et réconciliation dans le monde, qui travaillent à promouvoir une sorte de rituel de la réconciliation, construit sur le principe de l'audition publique des victimes et d'un processus délibératif contribuant à la démocratisation. On s'interrogera non seulement sur les raisons d'un tel succès et sur le rôle de ces commissions dans les processus de réconciliation nationale mais aussi sur leurs (r-)apports avec la justice ou la « vérité historique ».

### Séance 4 - La justice pénale internationale

L'émergence d'une justice pénale internationale est un phénomène relativement récent qui s'inscrit dans un contexte global de moralisation des relations internationales. Elle incarne en outre un projet cosmopolitique qui, depuis Kant notamment, cherche à établir la paix par le droit. Comment fonctionne (ou ne fonctionne pas) la justice pénale internationale aujourd'hui ? Quelles en sont les limites intrinsèques ? Peut-elle contribuer à un processus de réconciliation ?

### Séance 5 - La justice transitionnelle

Quelle justice après un conflit ou une guerre civile ? La justice pénale n'est pas toujours possible à mettre en œuvre pour différentes raisons. Parallèlement au développement des CVR a été promu depuis une vingtaine d'année le concept de « justice transitionnelle », qui tente de concilier ces notions et des réalités souvent pensées en opposition que sont la justice et la paix. La Justice transitionnelle désigne aujourd'hui tout un champ de pratiques politiques, militantes, juridiques, de conseil et d'expertise. Elle préconise la mise en place de Commissions vérité, mais aussi de l'engagement de poursuites pénales par des tribunaux nationaux, internationaux ou mixtes, voire le recours à des traditions locales. L'association de ces dispositifs n'est pourtant pas naturelle.

## Séance 6 – Justice transitionnelle et consolidation de la paix

La réconciliation est un processus complexe qui mêle impératifs moraux et intérêts pragmatiques ; elle va de la simple restauration des relations jusqu'à l'établissement d'un rapport de confiance et d'amitié. Pourquoi la réconciliation ? La réconciliation est-elle toujours nécessaire ? Et surtout, la réconciliation n'est peut-être pas une fin en soi. Est-elle même un objectif que l'on peut isoler de son contexte politique et social plus large ? Il est important de penser les situations de post-conflit dans une approche globale qui permette de prendre en compte d'autres questions, à commencer souvent par les enjeux de développement, mais aussi de démocratie.

Des acteurs extérieurs, ONG, OI, acteurs religieux..., de plus en plus, s'impliquent dans ces processus de réconciliation à travers la diffusion de « modèles » dont il conviendra de discuter à la fois la pertinence, la légitimité et la transposabilité dans des situations par essence très différentes.

### Bibliographie - Bibliography :

- Andrieu, Kora et Lauvau, Geoffroy (dir.), *Quelle justice pour les peuples en transition ? Études de justice transitionnelle*, Paris : Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, coll. « Philosophie politique appliquée », 2014
- Barkan, E., *The Guilt of Nations: Restitution and Negotiating Historical Injustices*, Johns Hopkins University Press, 2001.
- Barkan, E., Karn A. (ed.), *Taking Wrongs seriously : apologies and réconciliation*, Stanford University Press, 2006.
- Bar-Simon-Tov, Y. (ed), *From Conflict Resolution to Reconciliation*, Oxford: Oxford University Press, 2004
- Bessone Magali, *Faire justice de l'irréparable. Esclavage colonial et responsabilités contemporaines*, Paris : Vrin, 2019.
- Chaumont, JM, *La concurrence des victimes. Génocide, identité, reconnaissance*, Paris : La découverte, 1997.
- Cobban, H., *Amnesty After Atrocity? Healing Nations after Genocide and War Crimes*. Boulder : Paradigm Publ., 2007.
- Delpla, Isabelle, *La justice des gens. Enquêtes dans la Bosnie des nouvelles après-guerre*, Rennes : PUR, 2014.
- Duclos, N., *Courtiers de la paix. Les vétérans au cœur du Statebuilding international au Kosovo*, Paris : CNRS Ed., 2018.
- Goirand, Camille & Müller, Angelica (dir.), *Documenter les violences. Usages publics du passé dans la justice transitionnelle*, Aubervilliers, ed. de l'IHEAL, 2020.
- Hayner, Priscilla, *Unspeakable Truths: Confronting State Terror and Atrocity*, NY: Routledge, 2001.
- Lederach, JP, *Sustainable Reconciliation in Divided Societies*, Washington, DC : US Institute of Peace, 1999.
- *Genèses*, « Histoire et oubli », dossier, n° 61, déc. 2005.
- Gensburger, Sarah, Lefranc, Sandrine, *A quoi servent les politiques de mémoire ?*, Paris : Presses de Sciences Po, 2017.
- Jankélévitch, Vladimir, *Le Pardon*, Paris : Aubier, (1967).
- Lavabre, M.-C., « Usages et mésusages de la notion de mémoire », *Critique internationale*, n° 7, printemps 2000.
- Lefranc, Sandrine, *Politiques du Pardon*, Paris : PUF, 2002.
- Lefranc, Sandrine (dir.), *Après le conflit, la réconciliation ?*, Paris : M. Houdiard, 2006.
- Mink, Georges, Neumayer, Laure (dir.), *L'Europe et ses passés douloureux*, Paris : La Découverte, 2007
- Ricoeur, Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris : Le Seuil, 2000.
- Rousso, Henri, *Face au passé. Essais sur la mémoire contemporaine*, paris : Belin 2016.
- Todorov, Tzvetan, *Les abus de la mémoire*, Paris : Arléa, 1995.
- Wiewiorka, Annette, *L'ère des témoins*, Paris : Plon, 1998.